

## 3 500 EMPLOIS DETRUIITS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

**La crise du Covid impacte le monde de l'Économie Sociale et Solidaire, avec près de 3 500 emplois perdus dans la région en quelques mois, comme le montre la note de conjoncture éditée par la Chambre régionale de l'ESS des Pays de la Loire.**

Associations, mutuelles, coopératives : les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (qui emploient près de 165 500 personnes soit 13,1 % des salariés de la région) ne sont pas épargnées par la crise sanitaire. En effet, la note de conjoncture publiée par la CRESS met en lumière plusieurs faits marquants :

- Une baisse globale des effectifs salariés de l'ESS en région : **- 2,6%, soit 3 494 emplois supprimés entre juin 2019 et juin 2020**, dont près de 2 500 entre mars et juin 2020 ;
- Les associations – dans lesquelles travaillent près de 80 % des salariés de l'ESS – sont particulièrement vulnérables avec 4,1% de baisse des effectifs salariés, **soit une perte de 4 500 emplois** ;
- Des secteurs d'activités très impactés : **18,9% de baisse dans les arts et le spectacle et 13,2% dans le secteur du sport et des loisirs**, soit près de 1 400 emplois détruits pour ces deux seuls secteurs.

### **Des pertes d'emplois qui risquent de s'amplifier en 2021**

Si le constat est déjà alarmant avec 3 500 emplois détruits, les membres de la CRESS alertent sur une situation qui risque de se poursuivre dans les mois à venir. En effet, les chiffres font état d'une situation au 30 juin dernier après seulement quelques mois de crise. De nombreuses activités n'ont pas repris depuis ou très partiellement.

### **Culture, sport et loisirs, tourisme social : des secteurs d'activité en danger !**

Certains secteurs de l'ESS sont fortement impactés. Les associations et entreprises n'y ont pas véritablement connu de déconfinement et n'ont pas repris leurs activités depuis mars ; c'est le cas de la culture. D'autres, malgré le déconfinement entre mai et octobre, sont loin d'avoir retrouvés leur niveau habituel d'activité ; c'est le cas en particulier des secteurs du sport, du tourisme social et des classes de découverte.

Par ailleurs, d'autres secteurs, comme l'action sociale et le médico-social, sont très sollicités et connaissent des difficultés de recrutement. Si cette situation spécifique préexistait à la crise actuelle, elle s'est accentuée depuis.

Dans ce contexte, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, même si elle reconnaît que les aides des pouvoirs publics et des collectivités territoriales sont importantes, plaide pour l'éligibilité aux aides publiques de toutes les structures de l'Économie Sociale et Solidaire. Plus globalement, la CRESS souhaite que l'ESS, quels que soient ses composantes et ses secteurs d'activités, soit plus fortement prise en compte dans les différents plans de relance. Comme de nombreuses entreprises, celles de l'Économie Sociale et Solidaire sont confrontées notamment à des enjeux de trésorerie et de constitution de leurs fonds propres.

### **La CRESS mobilisée pour toutes les structures de l'ESS**

En cette période difficile, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire est plus que jamais mobilisée, afin de soutenir ses membres et l'ensemble des organisations et entreprises de l'ESS, pour les aider à faire face à la situation, en particulier dans les secteurs d'activité les plus en difficulté.

La CRESS s'engage à leurs côtés pour les informer, les orienter et les accompagner – grâce notamment à une veille active concernant tous les dispositifs dont les structures peuvent bénéficier – ceci afin de limiter le plus possible les licenciements et les cessations d'activité.

La CRESS alerte également les pouvoirs publics sur les difficultés des structures de l'ESS. Dans cette perspective, elle recueillera les problématiques rencontrées et publiera une note de conjoncture chaque trimestre.

**En savoir plus sur la CRESS et l'ESS**